Informations de base

2022/2778(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Normes techniques de réglementation relatives à la gestion individuelle de portefeuilles de prêts par les prestataires de services de financement participatif, précisant les éléments de la méthode d'évaluation du risque de crédit, les informations à communiquer aux investisseurs sur chaque portefeuille individuel et les politiques et procédures requises en ce qui concerne les fonds de réserve Complétant 2018/0048(COD) **Subject** 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière 3.45.03 Gestion financière, prêts, comptabilité des entreprises	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
13/07/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)04841	
13/07/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
14/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/10/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		